

Toulouse, le 24 avril 2013
DCT/DA/GEIPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

MAREUIL-LE-PORT (51) 26.08.2011

1 – CONTEXTE

Le 16 Novembre 2011, le GEIPAN reçoit par la Gendarmerie Nationale deux procès verbaux d'audition de témoins ainsi qu'un rapport d'enquête au sujet d'une observation d'une lumière en forme de cylindre dans le ciel de Champagne le matin du vendredi 26 août 2011.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le vendredi 26 août 2011, vers 6 heures du matin, le témoin prend son petit déjeuner dans la cuisine de sa résidence à Mareuil-le-Port, en région champenoise. La fenêtre de la cuisine est orientée au Nord et donne sur la statue du pape Urbain II, située à Chatillon sur Marne, à 2 Km au Nord – Nord Est.

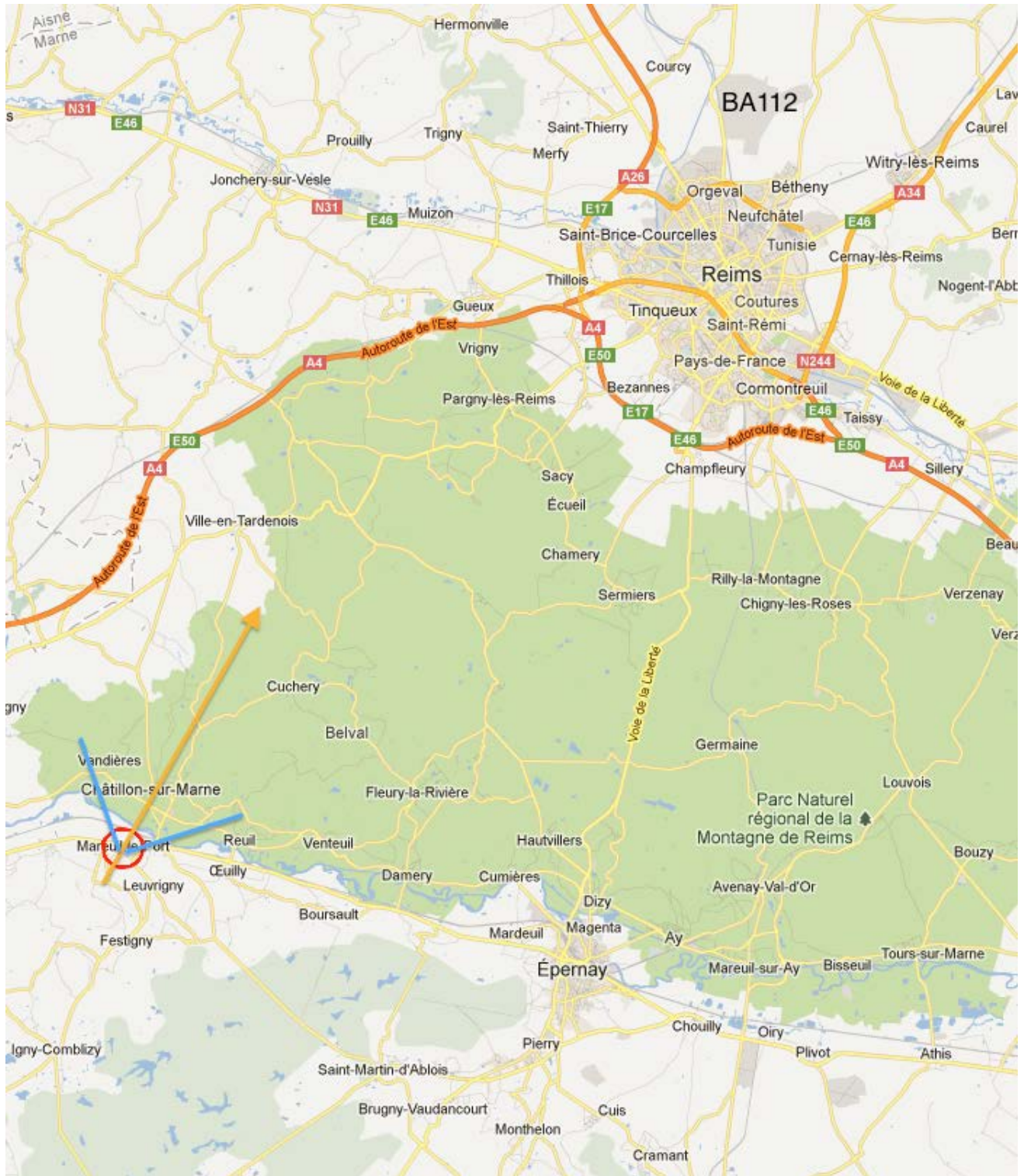
Le témoin aperçoit alors une lumière blanche et jaunâtre, de forme cylindrique, évoquant un phare. Il sort dans la cour et observe le déplacement de la lumière, qui suit une trajectoire descendante et lente, sans bruit. Il aperçoit alors deux autres points lumineux de part et d'autre du cylindre, plus petits, en forme de seau renversé, de couleur blanche à gauche et bleue à droite et de luminosité fixe. « Ces lumières ont effectué un virage dans la vallée de manière très lente. Et il y en avait une deuxième plus haut et plus loin. Il y en avait une troisième qui arrivait de ma gauche et qui est passée avec une vitesse surréaliste. Une vitesse supersonique. Cette dernière était minuscule. » (extrait du PV d'audition, pièce n°2, feuillet 1/2).

Après avoir appelé son épouse, qui n'a pu observer que quelques boules lumineuses en déplacement (qu'elle pris pour un avion, ne relevant pour sa part qu'une lumière blanche et une rouge), il part chercher son caméscope, mais le phénomène a disparu à son retour. L'observation a duré 2 minutes pour le témoin, et quelques secondes pour son épouse.

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le témoin observe le phénomène depuis sa résidence à Mareuil-le-Port, département de la Marne, à 30 Km au Sud Ouest de Reims :



Source : [Google Maps](#)

La position du témoin est représentée par le cercle rouge, le champ visuel du témoin est délimité par les lignes bleues et la direction dans laquelle le PAN est observé est illustrée par la flèche orange. L'indication de la base aérienne 112 est de notre fait.

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station aux données accessibles pour la date considérée est celle la BA112 de Reims-Champagne, située à 35 Km au Nord Est du lieu d'observation.



Source : infoclimat.fr

Un fort vent du Sud est établi à Reims à l'heure de l'observation, mais subit de fortes variations de direction et d'intensité les heures précédentes et suivantes (même constats à [Chalons en Champagne – Vatry](#) et [Troyes-Barberey](#)).

La nébulosité relevée à Reims au lever du Soleil est assez faible (2/8 octas) avant de se couvrir et de céder la place à des précipitations durant la matinée. [Les archives des images des satellites météo](#) font état d'un ciel couvert sur le Nord de la France, mais rien n'exclut la possibilité d'un éclaircie locale au moment de l'observation.

3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin ne mentionne aucun repère astronomique, ce qui paraît normal à moins d'une heure du lever du Soleil (6h55 légale).

D'après le logiciel [Stellarium](#), un dernier croissant de Lune se trouve à l'Est (az. 87 et 22° d'élévation), alors que Jupiter trône au Sud (az. 179 et 54° d'élévation pour une magnitude -2,20).

La base [BOAM](#) ne fait état d'aucun enregistrement au matin du 26 août 2011.

3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Les Gendarmes en charge de l'audition des témoins leur ont demandé s'il avait pu s'agir d'avion. Le principal témoin répond que oui, « *mais ni par la taille ni par le bruit* » (extrait du PV d'audition, pièce n°2, feuillet 1/2). Son épouse, qui n'a participé qu'à la fin de l'observation répond quant à elle ne l'interprète pas autrement malgré l'absence de bruit (cf. PV d'audition, pièce n°3, feuillet 2/3).

On notera que le vent du Sud relevé à l'heure de l'observation déporte le son vers le Nord, à l'opposé des témoins qui auront par conséquent eu des difficultés à le percevoir.

Contacté par téléphone le témoin signale qu'il a fait plusieurs observations (CF FICHE SUIVI) et qu'elles ont toutes eu lieu depuis la fermeture de la base aérienne 112 (officiellement fermée depuis le 30 juin 2011 – voir [Wikipédia](#) et [le site officiel de la base](#)), à 35 km au Nord Est du lieu de sa résidence.

En tout état de cause, nous ne pouvons établir l'orientation du trafic aérien au dessus de Reims pour cette date.

3.5 RECONSTITUTION

Les données d'orientation et de trajectoire sont insuffisantes pour permettre une reconstitution objective ou même subjective.

4- HYPOTHESES

Les caractéristiques de cette observation et sa durée de deux minutes évoquent la possibilité d'une rentrée atmosphérique d'un satellite ou de débris spatiaux. Un tel phénomène aurait cependant du être observé par un grand nombre de témoins répartis sur une large zone (Nord de la France, Belgique, Pays-Bas...), or nous n'en trouvons nulle trace à cette date, ce qui suggère un phénomène très local.

Le déplacement compatible avec le vent peut suggérer un groupe d'aérostats, mais de forme, couleur et intensités lumineuses variées, ce qui ne facilite pas l'identification du type exact d'aéronef passif. De plus, tous les objets observés ne semblent pas avoir la même vitesse, ni suivre la même trajectoire, en particulier le dernier point lumineux traversant le champ de vision du témoin à une vitesse très supérieure à tous les autres.

Enfin, l'hypothèse d'un exercice aérien civil ou militaire se déroulant à la verticale de la BA112, à une quarantaine de kilomètres au Nord Est du lieu d'observation (et donc à 20° de la direction d'observation) ne peut être exclue, mais il ne nous a pas été possible de la vérifier.

5- CONCLUSION

Ce cas d'observation présente une étrangeté certaine de prime abord, mais souffre d'un manque de précisions empêchant toute conclusion ferme. Une enquête de terrain visant à mieux apprécier les trajectoires et orientations permettrait d'en savoir plus.

Ce cas est provisoirement classé C, en attente d'informations complémentaires.